



CHARTRE de l'ADHERENT

Saison 2026/2027

"En application du règlement intérieur"

Je m'appelle : _____

Je viens d'adhérer à l'ASSOCIATION SPORTIVE DE MONACO BASKET.

Par conséquent, je me dois de participer à la vie de mon club et pour cela je m'engage à :

1) RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Respecter le règlement intérieur (disponible au bureau ou sur le site internet).

Je suis conscient que toute défaillance de ma part non justifiée envers ces différents engagements m'exposera à des sanctions : matchs ou entraînements de suspension, arbitrages ou e-marque supplémentaires, ...). Ayant pris connaissance de tous ces engagements, je les accepte en datant et signant cette charte.

NOTE : L'association se réserve le droit de refuser la validation d'une réinscription lorsqu'un licencié ou ses parents ou son représentant légal n'a pas respecté, au cours de cette saison, les règles de sportivité mentionnées ci-après.

2) ATTITUDE

Avoir une attitude exemplaire, vis-à-vis de mes équipiers, entraîneurs, dirigeants, arbitres, également envers le public et moi-même.

3) ENGAGEMENTS INHÉRENTS A L'INSCRIPTION

Les parents ou les représentants légaux et les licenciés majeurs s'engagent à :

- Laisser l'enfant sur le lieu de rendez-vous ou sur le lieu de l'entraînement qu'après avoir eu la confirmation de la présence d'un éducateur ou d'un dirigeant sur place.
- Effectuer plusieurs déplacements de l'équipe.
- Assurer des permanences lors des matchs, l'accueil des équipes, la tenue de la feuille de match ou du chronométrage de la rencontre, l'organisation de la collation d'après-match.
- Respecter les règles de sportivité et de fair-play en toutes circonstances.
- Les plannings des déplacements et permanences seront discutés en concertation avec l'ensemble des parents sous le couvert du responsable de l'équipe lors des réunions de début de saison.

4) ARBITRAGE

Chaque joueur ou joueuse de la catégorie U15 à Seniors pourra être sollicité/e au moins une fois dans la saison pour assurer des permanences d'arbitrage.

Je m'engage à arbitrer d'autres équipes du club lorsque je serai désigné/e.

Les arbitres convoqués doivent être en tenue de sport et présents 15 minutes avant le début de la rencontre.



5) ABSENCE

Prendre part régulièrement et activement aux entraînements ainsi qu'aux matchs pour ceux qui participent à des compétitions. Toute absence doit impérativement être signalée à l'entraîneur de l'équipe et justifiée. (En pratiquant un sport d'équipe, je dois penser à mes équipiers et aux conséquences d'un abandon en cours de compétition).

6) ÉQUIPEMENTS

Prendre soin de l'équipement de match et du matériel mis à disposition par le club. Les équipements complets devront être restitués sur demande de l'entraîneur, ou au plus tard en fin de saison. Porter la tenue du club lorsque cela sera requis.

7) CONSTITUTION DES ÉQUIPES

Accepter les décisions de la Commission Technique pour la constitution des équipes. Celles-ci seront effectuées en début de saison dans le respect des intérêts de tous.

8) SANCTIONS DISCIPLINAIRES

Régler les pénalités financières pour sanctions disciplinaires (exemple : faute technique, disqualifiante, forfait d'équipe, dossier de discipline) reçues par le club. Elles seront refacturées sur avis du bureau, à ou aux intéressé/es qui devront assumer la totalité de celles-ci. Elles pourront donner lieu à des travaux effectués dans l'intérêt du club (exemple : heures de permanence OTM, arbitrage, ...) sur décision du Comité Directeur.

9) REGLEMENT GENERAL SUR LA PROTECTION DES DONNEES (RGPD) :

En signant cette charte bulletin, j'accepte que les informations saisies soient utilisées dans le cadre de mon adhésion au club AS Monaco Basket.

Ces données font l'objet d'un traitement informatisé par le secrétariat du club pour la gestion des adhérents et la communication, ainsi que pour répondre aux obligations vis-à-vis de l'ASM Omnisports, de la FMB et de la FFBB. Elles sont conservées pendant la durée légale et sont exclusivement destinées à ces organismes.

Conformément à la loi monégasque n° 1.165 modifiée et, le cas échéant, au RGPD, je dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de suppression et de portabilité de mes données.

Pour exercer ces droits, je peux contacter le secrétariat du club (coordonnées ci-dessous).

Fait à :

Le :

Signature du licencié majeur ou son représentant légal :

Précédée de la mention « Lu et approuvé »